

ETRE NOTRE PARTENAIRE C'EST :

- Etre présent sur notre site internet
- Recevoir les newsletter (chaque mois)
- Etre invité à notre soirée partenaire en début de saison
 - Etre invité à notre goûter de Noël
 - Etre invité à l'assemblée générale du club
- Etre invité à notre tournoi partenaires en fin de saison

PACK OR

A partir de 2000€ de sponsoring

- Etre sur les 3 panneaux d'affichage du club
 - 6 places offertes à la Fondue
 - 4 invitations au VIP à la Fête des Sports
- Présence sur la page d'accueil du site internet

PACK ARGENT

A partir de 1000€ de sponsoring

- Etre sur les 3 panneaux d'affichage du club
 - 4 places offertes à la Fondue
 - 2 invitations au VIP à la Fête des Sports

PACK BRONZE

A partir de 500€ de sponsoring

- Etre sur les 3 panneaux d'affichage du club
 - 2 places offertes à la Fondue

Loi sur le Mécépat – La « Loi Aillagon » n°2003-709 du 1^{er} août 2003 prévoit que les versements effectués par les entreprises au titre du mécénat entraînent une réduction d'impôts égale à 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille (0,5%) du chiffre d'affaires hors taxes (Art 238 bis du CGI). Un reçu de dons de la part du club vous est alors transmis. Par exemple, pour une participation de 1000€, vous payez en réalité 400€ !!! Pour plus d'informations, nous consulter.



LE MOT DU PRESIDENT

Depuis sa création en 1967, l'USLM a toujours su s'organiser pour vivre quasiment en autonomie, notamment par l'organisation de manifestations réussies (Fête des Sports, Fondues, Bals...)

Mais son développement au cours des années et son niveau de pratique actuel requièrent de plus en plus de moyens afin de proposer une activité de qualité (maintien d'un emploi, formation des éducateurs, arbitres, installations...) et ce, dans une conjoncture difficile. Les valeurs humaines que développe le club depuis plus de 50ans ne sont plus suffisantes pour le pérenniser.

La crédibilité de de notre projet à conserver une structure forte au service des jeunes de nos territoires, est intimement liée au concours des acteurs économiques du secteur. Au-delà de réelles retombées financières, le coup de pouce des entreprises et collectivités doit plutôt s'inscrire dans la vitalité de nos campagnes, par laquelle, nous sommes tous concernés.

Ainsi, en nous accompagnant dans ce projet, vous vous inscrivez dans la durée pour le développement du club avec des objectifs sportifs clairs, mais aussi pour le dynamisme du secteur, l'éducation de nos jeunes, la valorisation du sport... et surtout pour continuer de garder une image commune sur tous les terrains de la région : convivialité, état d'esprit et fair-play !!! Je compte sur vous.

Dominique PRETOT, Président USLM

LE CLUB



C'EST AUSSI...

- 54 ans d'existence
- Une école de foot labellisée FFF
- 50% des recettes grâce aux manifestations et sponsoring
- Un site internet très dynamique : www.uslariansmunans.com



LE CLUB EN QUELQUES CHIFFRES

- 200 licenciés
- 10 équipes jeunes
- 3 équipes seniors
- 25 éducateurs (dont 8 diplômés)
 - 1 salarié à temps plein
 - 1 contrat d'apprentissage + 1 service civique
- 15 séances par semaine
- 4500 heures annuelles de bénévolat

NOS OBJECTIFS

- Permettre la formation (éducateurs, arbitres)
 - Continuer d'être labellisé
 - Se maintenir en R2
- Représenter fièrement notre secteur sur tous les terrains des alentours
- Garder les valeurs qui font nos forces
- Dynamiser notre secteur géographique